



APPEL À CANDIDATURE

Comité Expert Filière Viticulture 2026

→ candidatures jusqu'au 30 octobre 2026



Innovez aux côtés des experts de la filière !

La filière viticole est confrontée à des défis majeurs : changement climatique, raréfaction de la ressource en eau, évolution des pratiques culturales, réduction des intrants et transition agroécologique. Face à ces enjeux, les entreprises innovantes ont un rôle essentiel à jouer pour accompagner les viticulteurs dans la mise en œuvre de solutions concrètes et durables.

Dans ce contexte, AgrOnov lance un nouvel appel à candidatures pour son Comité Expert Filière Viticulture 2026, dédié cette année à la gestion de l'eau en viticulture. Nous recherchons des entreprises proposant des solutions innovantes qui répondent aux besoins des professionnels de la filière.



LES PROBLÉMATIQUES 2026

À l'issue du comité de lancement du 30 juin 2026, les experts ont identifié la gestion durable de la ressource en eau comme une priorité stratégique. Les innovations recherchées s'inscrivent dans deux grandes thématiques.

Gestion du stress hydrique de la vigne

Nous recherchons notamment des solutions permettant de :

- Mesurer rapidement et simplement l'état hydrique de la vigne sur le terrain.
- Suivre l'évolution de l'humidité des sols et des plantes.
- Croiser les données de terrain avec des données météorologiques, satellitaires ou issues de la télédétection.
- Améliorer la précision des recommandations agronomiques.

Production, stockage et gestion de l'eau

Les solutions pourront notamment porter sur :

- L'optimisation de la consommation d'eau dans les chais.
- La récupération, le stockage et la valorisation des eaux de pluie.
- Les solutions de stockage fixes ou mobiles.
- L'approvisionnement des parcelles éloignées.
- Le traitement, la potabilisation ou la réutilisation de l'eau.
- Le renforcement de l'autonomie hydrique des exploitations viticoles.



Qui peut candidater ?

Toute entreprise, startup, PME, ETI ou structure innovante développant une solution destinée à la filière viticole et répondant aux enjeux identifiés par le comité d'experts.

Les innovations peuvent prendre la forme de :

- Technologies numériques
- Capteurs et objets connectés
- Équipements
- Services innovants
- Outils d'aide à la décision
- Procédés ou méthodes innovantes.



Pourquoi candidater ?

Les entreprises sélectionnées bénéficieront de :

- La présentation de leur innovation devant un panel d'experts reconnus de la filière.
- Retours d'expérience et recommandations pour améliorer leur solution.
- Une meilleure compréhension des attentes des utilisateurs.
- Nouvelles opportunités de collaboration et de partenariats.
- Une visibilité renforcée auprès des acteurs régionaux de l'innovation viticole.



Un panel de référence

Les entreprises auront l'opportunité d'échanger avec une dizaine d'experts issus notamment de :

- Vinipôle Sud Bourgogne
- Chambres d'agriculture de Saône-et-Loire, Côte-d'Or et Nièvre
- Union des Vignerons Associés : union de coopératives viticoles
- Comité Bourgogne
- Bio Bourgogne-Franche-Comté
- Bourgogne Viti Service (BVS) : distributeur de solutions pour la viticulture
- GIP Bourgogne-Jura Vigne et Vin (GIP BJVV)

D'autres acteurs de la filière seront invités - experts techniques, scientifiques et professionnels - selon les besoins spécifiques des entreprises sélectionnées.

CANDIDATEZ

Vous développez une innovation permettant de mieux gérer la ressource en eau en viticulture ?

Saisissez cette opportunité pour présenter votre solution à un panel d'experts de la filière, bénéficier de retours de terrain et accélérer son développement ainsi que son déploiement auprès des professionnels.

Déposez votre dossier de candidature au plus tard le 30 octobre 2026.

Pour recevoir le dossier de candidature, contactez-nous :

Par e-mail : landry.doko@agronov.com

Par téléphone : +33 6 73 05 18 15



Le Comité Expert

Date : jeudi 15 janvier 2027

Lieu : AgrOnov - 3, rue des Coulots - 21110 Bretenière

Horaires : 9h à 12h30, suivis d'un apéritif networking.



Déroulement

Chaque entreprise disposera de :

- 15 minutes de présentation.
- 30 minutes d'échanges avec les experts.

À l'issue de chaque présentation :

- 15 minutes d'échanges entre experts.
- Une synthèse finale clôturera la matinée.



Conditions de participation

La candidature est gratuite.

Seules trois entreprises seront sélectionnées et auditées. Les solutions déposées feront l'objet d'une présélection par le Comité Expert. À l'issue de cette phase, les entreprises retenues seront invitées à présenter leur innovation lors du Comité Expert de la filière Viticulture, qui se tiendra le 15 janvier 2027 dans les locaux d'AgrOnov.

Une participation financière sera demandée aux entreprises sélectionnées :

- 250 € net de taxe, pour les adhérents du réseau AgrOnov.
- 400 € net de taxe, pour les non-adhérents du réseau AgrOnov.